

bourdon & associés

AVOCATS

William BOURDON
Bertrand REPOLT
Vincent BRENGARTH

Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS
Alice GOURLAY-DUPLESSIS
Tahicia JOLY
Jim VILLETARD
Louisa LAMOUR
Imen ATALLAH
Colomba GROSSI
Lily RAVON

Avocats associés

Avocats collaborateurs

T. 01 42 60 32 60 - F. 01 42 60 19 43

contact@bourdon-associes.com

Communiqué de presse de Me William BOURDON et de Me Vincent BRENGARTH, Avocats de Madame Hawadjan DOUKOURE, épouse de Oumar Sylla alias Fonikè Menguè, Madame Assiatou BAH, épouse de Mamadou Billo BAH et du FNDC

En cette Journée internationale des Nations unies pour les victimes de disparitions forcées, les soussignés expriment leur immense colère face à l'absence de toute information donnée par les autorités guinéenne sur l'endroit où se trouvent Oumar Sylla alias Fonikè Menguè Mamadou Billo BAH du FNDC. Ce silence assourdissant signe leur responsabilité.

Les soussignés sont plus que jamais déterminés à faire toute la lumière sur leur enlèvement et à obtenir leur libération. Toutes les voies de droit seront entreprises. Les soussignés poursuivent leurs efforts auprès de la CPI mais également auprès de la justice française pour qu'une enquête soit ouverte dans les plus brefs délais.

En outre, les soussignés dénoncent le silence également coupable de la France, en dépit de la lettre adressée à Emmanuel MACRON, au vu de l'urgence de la situation. Ils réitèrent leur appel solennel pour qu'il intervienne auprès de Mamadi Doumbouya.

Les soussignés ont par ailleurs pris connaissance d'une déclaration de l'Ambassade des États-Unis à propos des Dirigeants Portés Disparus du FNDC. S'ils saluent l'intérêt manifesté pour le cas des deux activistes, ils ne partagent pas le regard porté sur l'enquête en cours en Guinée. Ils considèrent au contraire que rien ne permet de confirmer l'existence de garanties sérieuses pour que des investigations aient lieu, compte tenu du déni du rôle des autorités dans la disparition des deux activistes.

Paris, le 30 aout 2028



William BOURDON



Vincent BRENGARTH

Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle

156 rue de Rivoli
75001 PARIS

www.bourdon-associes.com
Toque R 143

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté